

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 6 AVRIL 2021

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, LE 6 AVRIL A 18H30, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SE SONT REUNIS DANS LA SALLE DU CONSEIL (COVID 19-SELON L'ARTICLE 6 II DE LA LOI N°2020-1379 DU 14 NOVEMBRE 2020, LE NOMBRE DES PARTICIPANTS EN PLUS DES CONSEILLERS ETAIT LIMITE A 6) SUR LA CONVOCATION QUI LEUR A ETE ADRESSEE PAR LE MAIRE, CONFORMEMENT AUX ARTICLES L 2122-7 ET L 2122-8 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mmes BOULOGNE, CHEMIN, GUERET, HERVÉ-BARRE, RABATÉ-NANNI, ROGIER, SIMARD, PROTAT

Mrs HERNANDEZ, LE ROY, LUSIGNY, MICHAUT G, MICHAUT JP,

Absents excusés : Mr NOLET (pouvoir à Mr LE ROY), Mr JOLLET (pouvoir à Mme RABATÉ-NANNI)

Secrétaire de séance : Marianne RABATE-NANNI

LE PROCES-VERBAL DU 4 MARS 2021 A ETE SIGNE PAR TOUS LES MEMBRES SAUF JP MICHAUT

A l'ouverture de séance, Monsieur le Maire souhaite porter des précisions sur les Procès-verbaux des conseils municipaux :

« Au cours de la dernière réunion de conseil, Mr Michaut JP a fait une remarque sur la non inscription d'une note concernant la parution de l'appel de mise en appel à manifestation d'intérêts pour le parc photovoltaïque du tartre blanc. Précisant que la portée de l'information n'était pas suffisante au regard du projet que nous défendons. Il est possible que j'ai omis de préciser que cet AMI serait inscrit sur notre site dans L'Yonne républicaine mais aussi au BODACC Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales qui a une portée nationale et que ce site est spécialisé dans ce type d'appel à manifestation. D'autre part, Monsieur MICHAUT JP précisait que cette AMI marquait le début du lancement d'une consultation d'entreprises avec établissement d'un cahier des charges et que le choix de l'entreprise par la commune ne serait fait qu'après ce processus. Cette remarque n'a pas été portée au Procès-verbal, c'est regrettable.

Aussi lors d'interventions dans les débats, je vous demanderai de préciser si vous souhaitez que votre remarque soit nominativement inscrite. D'autre part, je vous prierai d'apporter vos observations ou remarques sur le PV dans les 3 jours qui suivent la réception par mail du projet de procès-verbal.

Passé ce délai le PV ne peut plus être modifié car affiché publiquement. J'entends bien que les PV doivent être le reflet de nos échanges mais comme ces échanges sont riches et nombreux la quantité de feuillets à afficher s'allonge énormément et la place manque dans les panneaux d'affichage »

Demande acceptée à l'unanimité.

BUDGET

➤ Acceptation du CA et CG du budget principal MICHERY

Madame GUERET Brigitte, Adjointe au Maire, propose au CM le compte de gestion 2020 du budget principal Michery proposé par le Trésorier Municipal, il est conforme au compte administratif 2020 de la commune soit :

FONCTIONNEMENT :

✓ DEPENSES : 759 673.52€

✓ RECETTES : 997 216.56€

RESULTAT DE L'EXERCICE : + 237 543.04€

INVESTISSEMENT	
✓ DEPENSES :	242 623.30€
✓ REPORT DU DEFICIT DE L'ANNEE N-1	201 327.92€
✓ TOTAL DEPENSES	443 951.22€
✓ RECETTES :	322 235.09€
✓ REPORT ANNES N-1	201 327.92€
RESULTAT DE L'EXERCICE	+121 716.13€

➤ **Acceptation du CA et CG du budget eau et assainissement**

Madame GUERET Brigitte, Adjointe au Maire, propose au CM le compte de gestion 2020 du budget eau et assainissement proposé par le Trésorier Municipal, il est conforme au compte administratif 2020 de la commune soit :

FONCTIONNEMENT :	
✓ DEPENSES :	264 470.25€
✓ RECETTES :	278 435.31€
RESULTAT DE L'EXERCICE :	+ 13 965.06€

INVESTISSEMENT	
✓ DEPENSES :	150 479.38€
✓ REPORT DU DEFICIT DE L'ANNEE N-1	57 889.03€
✓ TOTAL DEPENSES	208 368.41€
✓	
✓ RECETTES :	183 394.81€
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 24 973.60€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

➤ **Affectation des résultats 2020 sur 2021 budget principal Michery**

Monsieur le Maire présente au CM, les résultats de clôture de l'année 2020, soit :

- ✓ EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : + 115 826.91€
- ✓ EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : + 79 611.79€

Il propose l'affectation comme suit :

- ❖ 115 826.91€ au compte 002 (RF)
- ❖ 121 716.13€ au compte 001 (DI)
- ❖ 121 716.13€ au compte 1068

➤ **Affectation des résultats 2020 sur 2021 budget eau et assainissement**

Monsieur le Maire présente au CM, les résultats de clôture de l'année 2020, soit :

- ✓ EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : + 13 965.06€
- ✓ EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : + 32 915.43€

Il propose l'affectation comme suit :

- ❖ 44 883.05€ au compte 002 (RF)
- ❖ 24 973.60€ au compte 001 (DI)
- ❖ 24 973.60€ au compte 1068

➤ **Vote des taux d'impositions locales pour l'année 2021**

Monsieur le Maire propose au CM de reconduire les taux d'imposition appliqués en 2020 sur 2021,

- Taxe foncière sur propriétés bâties **40.29 %** (y compris le taux départemental 2020)
- Taxe foncière sur le non bâti **60 %**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

➤ **Approbation du Budget 2021 Principal Michery**

Monsieur le Maire présente au CM, le Budget primitif 2021 de la commune de Michery étudié en commission, il énumère les chapitres :

FONCTIONNEMENT :

- ✓ DEPENSES : 1 082 315.91€
- ✓ RECETTES : 1 082 315.91€

INVESTISSEMENT :

- ✓ DEPENSES : 421 710.81€
- ✓ RECETTES : 421 710.81€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

➤ **Approbation du Budget 2021 Eau et Assainissement**

Monsieur le Maire présente au CM, le Budget primitif 2021 de l'eau et assainissement étudié en commission, il énumère les chapitres :

FONCTIONNEMENT :

- ✓ DEPENSES : 334 939.52€
- ✓ RECETTES : 334 939.52€

INVESTISSEMENT :

- ✓ DEPENSES : 183 273.60€
- ✓ RECETTES : 183 273.60€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

PRET

➤ **Remboursement de la ligne de Trésorerie au Crédit Agricole**

Monsieur le Maire informe le CM qu'il souhaite rembourser par anticipation et sans pénalité, la ligne de trésorerie LTI 00003179051 pour un montant de 33 000€ consentit le 27/09/2020.

Il propose de rembourser cette ligne de trésorerie le plus rapidement possible pour éviter de payer des intérêts supplémentaires.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

CCYN

➤ **Approbation du rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLET) du 11 février 2021**

Sujet reporté au prochain CM.

Une discussion préalable à cette décision doit avoir lieu en commission ouverte afin de confronter les points de vue. Date est prise pour le 13 avril 2021 à 18h30.

DIVERS

➤ **Remboursement des frais de Me Leslie CHEMIN**

Le Maire informe le CM qu'il convient de rembourser Madame LESLIE CHEMIN des achats effectués pour l'organisation de la chasse aux œufs 2021, pour un montant de 50.05€.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Taille des arbres en débord sur la CD976 à la demande du département merci aux bénévoles pour la participation au chantier.

- ✓ Les travaux d'aménagement du local infirmières avance et seront terminés pour le mois de mai.
- ✓ Le restaurateur, Monsieur Veroven nous a envoyé son préavis, Il souhaite quitter Michery au mois de juin et met donc fin à ses activités professionnelles tout comme au loyer du logement au-dessus du café.
Il serait judicieux de mettre sur pied un groupe de travail qui serait chargé de recruter et sélectionner les éventuels candidats à la reprise de l'établissement, et d'accompagner Mr et Mme Veroven dans le solde de leur activité.
- ✓ Nous souhaitons que la situation sanitaire s'améliore rapidement pour qu'enfin les activités tant professionnelles que festives reprennent.

QUESTIONS OU OBSERVATIONS PARMIS MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

Mme CHEMIN Leslie fait part au CM d'une demande d'installation d'un camion pizza au feu de bois sur la place de la Mairie le Mardi soir, le CM est tout à fait d'accord sur le principe, elle se charge de prévenir les intéressés.

Mme GUERET Brigitte confirme que l'exposition sur les chauves-souris aura lieu 22 Mai prochain

Mme SIMARD Patricia informe le CM que le 27 Juin 2020 il y aura un concert à l'Eglise St Laurent de Michery par le groupe OBSIDIENNE, musique médiévale il est prévu également de leur part une intervention auprès des enfants des classes de CM et ceci pour un coût de 800€.

Mme HERVE-BARRE Michèle (Echos nature) et CHEMIN Leslie travaillent sur le projet d'un concours d'épouvantails qui seront exposés le 29 Mai prochain.

Il a été proposé de combiner cette manifestation avec la randonnée gourmande de l'association « la Marmite » du mois de juin,

Me BOULOGNE Catherine fait part de son mécontentement au sujet de l'encart sur les animaux dans le bulletin municipal, des modifications ayant été apportées à l'article qu'elle avait proposé. Madame RABATE NANNI Marianne la prie d'excuser la commission communication et explique qu'il s'agit d'une contrainte de place et de mise en page.

Mr MICHAUT Gérard en profite pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré sur le bulletin municipal et qu'il s'agit d'un beau travail de communication.

Me BOULOGNE Catherine souhaite rajouter qu'au cours du Week end de pâques des caprins sont morts empoisonnés, elle a conseillé aux propriétaires de ces animaux de porter plainte à la gendarmerie

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 20H45

G. MICHAUT

B. GUERET

P. SIMARD

C. HERNANDEZ

I. ROGIER

L. CHEMIN

A. LUSIGNY

A. LE ROY

M. RABATÉ-NANNI

C. BOULOGNE

M.HERVÉ-BARRE

JP MICHAUT

M. PROTAT

F. NOLET qui a donné pouvoir à A. LE ROY

S. JOLLET qui a donné pouvoir à M. RABATÉ-NANNI